



Jour de solidarité...

A la Saint Raffarin tout le monde est dans le pétrin

Ecoles fermées, transports en commun limités...aux salariés de se débrouiller !

Lors de la réunion de négociation concernant le jour de solidarité qui a eu lieu le 22 Novembre, la direction a proposé de pouvoir imposer 3 à 4 jours de RTT en contrepartie de la dispense du jour de solidarité. La CGC et l'UNSA annoncent d'emblée qu'ils sont prêts à en discuter, SURPRISE la direction reporte la négociation après les élections de Rousset !

La CFDT s'oppose catégoriquement à troquer des congés contre le jour de solidarité.

95% des salariés respectant les préconisations RH (qui, bien que la direction refuse de l'admettre, sont souvent des obligations dans les services), nous demandons donc une nouvelle fois que ce jour soit offert aux salariés.

Réorganisation Crolles 300

En CE, la direction a présenté l'organigramme du top management des opérations Crolles300 pour faire face au ramp-up du projet Hornet. La CFDT est consciente des enjeux pour le site et la compagnie de la réussite de ce projet. De plus, la direction a indiqué que personne ne sera laissé au bord de la route. Nous avons donc réaffirmé notre volonté de voir tout le monde profiter des opportunités liés au projet. Notamment en proposant l'ensemble des postes ouvert à tout le monde et en demandant à être informé régulièrement des changements opérés !

Notre organisation reste très vigilante aussi sur les impacts qui pourraient découler de cette réorganisation à quelque niveau que ce soit, du poste de directeur au poste d'opérateur. Aussi n'hésitez pas à nous faire remonter les problèmes que vous pourriez rencontrer.

Prime Industrielle RAMP UP

La CFDT demande que la prime industrielle RAMP UP (120 Euro Max calés sur des critères liés au projet Hornet) soit étendue à toutes les personnes qui travaillent en support « Process et Maintenance » et autres ingénieurs. Cette population participe activement au ramp up de la salle et mérite aussi une reconnaissance. A défaut, la direction doit réfléchir à un autre levier de motivation pour ces personnes. La prime projet étant trop discrétionnaire et ne concernant que quelques personnes dispersées ci et là dans les organisations.

Prime Industrielle OATAM journée

La CFDT demande que les critères soient revus. Depuis l'instauration de cette prime, la population concernée n'a jamais touché le maximum de la prime. Les critères portant sur le PT sont, par exemple, inatteignables en l'état par manque de testeurs.

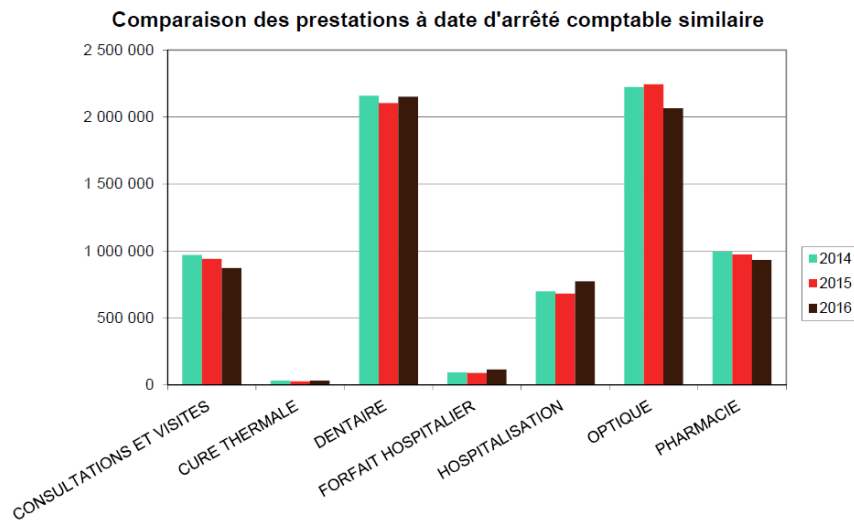
Mutuelle frais de santé

Lors de la négociation du 24 Novembre, alors que l'avenant proposé par la direction ne comportait aucune proposition d'augmentation de la cotisation, la CFDT a été surprise que l'ensemble des autres organisations syndicales (CGT CFECGC et UNSA) aient souhaité rajouter une augmentation de 2% des cotisations dès le 1er janvier 2017.

La CFDT est défavorable à cette augmentation, car nous considérons qu'elle n'est pas totalement justifiée :

- Les comptes sont à l'équilibre avec un prévisionnel d'un solde créditeur de + 37 078 € fin 2016. De plus, Les comptes définitifs de l'AG2R ne seront pas arrêtés avant avril 2017.
- L'augmentation des consultations des médecins généralistes ne passera de 23€ à 25€ seulement qu'à partir du 1er mai 2017.

- Le reste à charge pour les salariés a encore augmenté de 5,78% en 2015 à 6,6% en 2016.



Prime d'intéressement 2016 ?

Alors que les résultats Q1 et Q2 de la Prime sont disponibles, la CFDT s'interroge sur le fait qu'aucune communication ne soit faite ni par la direction ni par les organisations syndicales signataires. La CFDT n'est pas signataire de l'accord intéressement triennal. Nous n'avons pas cautionné la mise en place de critères inatteignables.

Suivi de l'accord handicap

Les salariés en statut RQTH ont la possibilité, grâce à l'accord handicap de 2016 signé par la CFDT, de demander un aménagement de poste. Nous vous rappelons que, comme l'indique l'art 15.3, « dans le cas d'une inaptitude temporaire et sur avis du médecin du travail et qui ne donnerait pas lieu à un mi-temps thérapeutique, l'entreprise s'engage à analyser toutes les solutions temporaires d'aménagement des horaires pour tenir compte de la situation spécifique du salarié tenant à son état de santé (décalage de horaire du début de poste...) ». Nous savons que les aménagements d'horaires en salle blanche sont maintenant très rares, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés suite à une demande d'aménagement d'horaire dans ces conditions.

Conditions de travail en salle blanche, l'inspection du travail intervient...

Suite à nos demandes, l'inspection du travail a interpellé la direction concernant l'accès aux toilettes pour les salariés en salle blanche. Avec nos alertes répétées en DP, CE et CHSCT, la direction est donc maintenant pleinement consciente de l'ampleur du problème qu'elle a généré dans toutes les équipes, en appliquant ses méthodes de management qui font leurs preuves depuis plus de 20 ans. Ce sujet prête à rire mais il est le symptôme d'un système que nous contestons et qui ne va clairement pas dans le sens d'une amélioration de la qualité de vie au travail. Dernier exemple en date, le sas d'habillage a été déplacé en niveau 2 mais la badgeuse reste en salle. Alors que nous demandions le déplacement de l'appareil, la direction a préféré répondre que les salariés n'auraient qu'à venir plus tôt.

Alors d'un côté il faut regarder le temps de pause à la minute et, de l'autre, il faut prévoir de venir plus tôt et partir plus tard sans compensations....

La CFDT dit non et ne laissera pas passer ça. Nous allons donc, une nouvelle fois, contacter l'inspection du travail pour des conditions de travail qui pourraient être améliorées sans en passer par là.

LA CFDT VOUS SOUHAITE DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

2017 va être un challenge énorme pour tous. Reposez-vous bien et profitez de vos familles !